

République Française
Département de l'Hérault
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT

~~~~~  
**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Réunion du : lundi 21 octobre 2019**  
~~~~~

**CRÉATION DU FESTIVAL "MOTS PARLEURS" DÉDIÉ À L'ÉLOQUENCE ET À L'ORALITÉ
LECTURE PUBLIQUE - RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES INTERCOMMUNALES.**

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est réuni ce jour, lundi 21 octobre 2019 à 18h00 à la Salle du Conseil Communautaire, sous la présidence de M. Louis VILLARET, Président de la communauté de communes.

Étaient présents ou représentés : M. Philippe SALASC, M. Georges PIERRUGUES, M. Michel SAINTPIERRE, Madame Roxane MARC, Monsieur Claude CARCELLER, M. Louis VILLARET, Mme Martine BONNET, M. Jean-Pierre PECHIN, M. Jean-Pierre GABAUDAN, Madame Jocelyne KUZNIAK, Monsieur Jean-Pierre BERTOLINI, M. Bernard GOUZIN, Monsieur Yannick VERNIERES, M. Pascal DELIEUZE, Monsieur Marcel CHRISTOL, Madame Béatrice FERNANDO, Monsieur Jean-François SOTO, Monsieur Olivier SERVEL, Madame Marie-Hélène SANCHEZ, Mme Josette CUTANDA, Madame Véronique NEIL, Monsieur Jean-Luc DARMANIN, Monsieur Jean-Claude CROS, Mme Nicole MORERE, Monsieur José MARTINEZ, Mme Maria MENDES CHARLIER -M. Bernard CAUMEIL suppléant de M. Daniel REQUIRAND, Monsieur Thierry LAGRUE suppléant de Mme Florence QUINONERO

Procurations : M. Gérard CABELLO à Madame Béatrice FERNANDO, Mme Agnès CONSTANT à Monsieur Jean-Luc DARMANIN, M. Daniel JAUDON à M. Louis VILLARET, Monsieur Henry MARTINEZ à Madame Roxane MARC, Madame Amélie MATEO à Monsieur Jean-François SOTO, Madame Isabelle ALIAGA à Mme Josette CUTANDA

Excusés : Monsieur Jean-André AGOSTINI, Monsieur Christian VILOING

Absents : M. Maurice DEJEAN, M. René GOMEZ, Mme Marie-Agnès VAILHE-SIBERTIN-BLANC, Monsieur David CABLAT, Madame Marie-Françoise NACHEZ, Monsieur Stéphane SIMON, Monsieur Jean-Luc BESSODES, Monsieur Grégory BRO, M. Philippe MACHETEL, Madame Annie LEROY, Monsieur René GARRO

Quorum : 24	Présents : 28	Votants : 34	Pour 34 Contre 0 Abstention 0
-------------	---------------	--------------	-------------------------------------

Agissant conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L 5214-1 et suivants et L 5211-6 alinéa 1.

Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur.

VU l'arrêté préfectoral n°2019-1-995 du 02 août 2019 fixant les derniers statuts en vigueur de la communauté de communes Vallée de l'Hérault (CCVH), et notamment sa compétence supplémentaire en matière de coordination, animation et développement du Réseau intercommunal de la lecture publique ;

VU la délibération du Conseil Communautaire du 27 avril 2015 prenant acte des conclusions et préconisations de l'évaluation du réseau de lecture publique et autorisant le Président à engager la mise en œuvre de ces préconisations ;

VU la délibération n°1376 du Conseil communautaire en date du 21 novembre 2016 relative à l'approbation du Projet de territoire de la Vallée de l'Hérault sur la période 2016-2025 et en particulier son objectif stratégique n°14 visant à « expérimenter, innover, créer un développement artistique et culturel ancré dans le XXIème siècle. »

CONSIDERANT que compétence partagée entre les communes et la Communauté de communes Vallée de l'Hérault, le réseau de lecture publique a été bâti dans une logique de complémentarité et de proximité,

CONSIDERANT qu'à ce titre, le service « lecture publique » de la CCVH organise très régulièrement des animations dans l'ensemble des bibliothèques du réseau,

CONSIDERANT que ces animations, équitablement réparties entre les communes volontaires, ont pour but d'encourager la découverte culturelle et l'éducation artistique, et contribuent également à faire des bibliothèques des lieux de sociabilité et de citoyenneté en abordant des sujets contemporains (via des rencontres ou des projections par exemple),

CONSIDERANT que cette programmation participe de la vitalité et de la visibilité des bibliothèques auprès des habitants du territoire,

CONSIDERANT qu'en cohérence avec cette politique d'action culturelle, la proposition se veut accessible et adaptée à chaque bibliothèque, quelle que soit sa taille et sa situation,

CONSIDERANT que la création d'un temps fort annuel, de type festival, en plus de la programmation existante mettrait en lumière le réseau des bibliothèques et valoriserait les activités qui s'y déroulent toute l'année,

ANNEXE – PROPOSITION DE PROGRAMMATION

Vendredi 29 novembre

- « **Ma Langue maternelle va mourir...** » de et avec Yannick Jaulin. Tous publics. 20h30 au Pouget (salle des Condamines).

Samedi 30 novembre

- **Animations jeux de société** par la Compagnie des Jeux. Jeux sur la thématique de l'oralité. 10h à la bibliothèque de Saint-André.
- « **Mots de lune** » et « **Histoire de familles** », contes amérindiens et tziganes par Virginie Lagarde. A partir de 7 ans. 14h30 et 16h30 à la bibliothèque de Saint-Bauzille
- **Soirée cinéma sur le thème de l'éloquence**. Projection : « 12 hommes en colère » de Sydney Lumet (1957) puis de « Mr Smith au Sénat » de Frank Capra (1939). 17h à Saint-Pargoire (salle Max Paux)
- « **Une autre histoire de l'engagement** », conférence gesticulée par le collectif Les Incultes. 20h à l'abbaye d'Aniane.

Dimanche 1^{er} décembre

- « **L'Art oratoire en huit clés** » : atelier par l'association Culture et nous. Public ado ou adultes. 16h à la salle des fêtes de Jonquière.
- « **À voix haute, la force de la parole** », film de Stéphane de Freitas (2016). 18h à la salle des fêtes de Jonquière.

Mardi 3 décembre

- « **Neige, la belle et la bête au pays des trolls** », conte par Stéphanie Rondot. À partir de 7 ans. 18h à Bélarga.

Mercredi 4 décembre

- **Animations jeux de société** sur la thématique de l'oralité par l'association Homo Ludens. 15h-17h à la bibliothèque de Jonquière puis 19h-21h à la bibliothèque de Plaissan.

Jeudi 5 décembre

- « **Les Histoires de Terre** », atelier « philo-théâtre » par la Cie Les Fées Rosses. CMI-CM2. Le matin à l'école primaire d'Argelliers et l'après-midi à l'école primaire de Bélarga.

Vendredi 6 décembre

- « **Toutes petites oreilles** », conte par Françoise Cadène. 10h à l'école primaire de Montpeyroux.
- « **Le voyage en Europe** », conte par Luca Marchesini. 10h à l'école maternelle de Pouzols.
- « **La danse des sorcières** », conte par Luca Marchesini. 14h à l'école primaire de Pouzols.
- **Balade contée dans le village**, par Françoise Cadène. 14h à l'école primaire de Montpeyroux.
- « **Du harcèlement à l'empathie** » par la Cie 7^e Point. Rencontre/initiation au théâtre forum. En partenariat avec le club ado d'Aniane. 18h à la bibliothèque d'Aniane.
- « **Luca vide son sac** », conte par Luca Marchesini. Tout public. 19h à la bibliothèque de Pouzols.

- « **Soupe de contes** » par Françoise Cadène. 19h à la salle des fêtes de Montpeyroux.

Samedi 7 décembre

- « **Désintoxiquer le langage** », atelier par Emmanuelle Cournarie. Public ado/adulte. 14h à la médiathèque de Gignac.
- « **Mots de Lune** », conte par Virginie Lagarde. Public jeunesse. 15h à la salle des mariages de Tressan.
- « **Du harcèlement à l'empathie** » par la Cie 7^e Point. Restitution de l'atelier d'initiation au théâtre forum. En partenariat avec le club ado d'Aniane. 18h à la bibliothèque d'Aniane.
- « **Je travaille, avec deux ailes** », conférence gesticulée par Emmanuelle Cournarie. 20h30 à la médiathèque de Gignac.

Dimanche 8 décembre

- « **L'Épopée de Gilgamesh** », spectacle de et par Jihad Darwiche. Tout public. 18h à l'abbaye d'Aniane.